Rapport Annuel – BSO MULTIGESTION

Exercice du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

BSO MULTIGESTION

FR0010506071

VALEUR LIQUIDATIVE AU 31/12/2024	186.64€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 31/12/2024	98 298

NATURE	FIA
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
COMMISSAIRE AUX COMPTES	CROWE FIDELIANCE

Document d'Informations Clés

SAINT OLIVE GESTION

BSO MULTIGESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

Nom du produit :	BSO MULTIGESTION (le Fonds)
Nom de l'initiateur du produit :	SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)
Code ISIN	FR0010506071 - BSO MULTIGESTION (la Part)
Site internet :	www.banquesaintolive.com
Téléphone :	appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 19/12/2024

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Le Fonds est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DUREE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 25/07/2007 et lancé le 08/10/2007.

OBJECTIF

Classification AMF : Actions internationales

L'objectif est de maximiser la performance sur la durée de placement recommandée de cinq ans.

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis. Il faut cependant noter que la gestion du FCP n'étant pas indicielle, la performance du FCP pourra, le cas échéant, s'écarter sensiblement de cet indicateur de référence.

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire.

Dans le processus de gestion, un scénario d'allocation géographique sera déterminé en fonction de différentes analyses. Ces analyses porteront principalement sur le contexte macroéconomique et sur le niveau de valorisation des différents marchés d'actions.

La part des OPC actions pourra atteindre 100% de l'actif du fonds, avec une exposition minimum de 60%, les 40% restants étant investis en OPC monétaires ou OPC diversifiés dans la limite de 10%.

Aucun investissement direct en actions ne sera réalisé.
Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés.

Le FIA a opté pour la capitalisation des revenus (actions de capitalisation).

Zone d'investissement : les OPC actions utilisés peuvent être investis sur toutes zones géographiques tous styles de gestion ou secteurs. La pondération des supports d'investissement spécialisés sur les actions de pays émergents n'excèdera pas 30% de l'actif du fonds.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (5 ans).

AUTRES INFORMATIONS

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds.
- Risque de liquidité
- Risque de change

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scenarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans Exemple investissement de 10 000€		**1 an**	**5 ans**
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**5 060 €**	**3 630 €**
	Rendement annuel moyen	*-49,4%*	*-18,3%*
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**6 890 €**	**9 250 €**
	Rendement annuel moyen	*-31,1%*	*-1,5%*
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 080 €**	**12 150 €**
	Rendement annuel moyen	*0,8%*	*4,0%*
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**13 040 €**	**14 590 €**
	Rendement annuel moyen	*30,4%*	*7,8%*

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2020 et mars 2015.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2024 et novembre 2019.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre juin 2021 et juin 2016.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.
L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé que :
- qu'au cours de la première année vous récupériez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans *
Coûts totaux maximum	588 €	1 756 €
Incidence des coûts annuels **	5,9%	2,8%

** La période détention recommandée est de 5 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 6,8 % avant déduction des coûts et de 4% après cette déduction*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 191 EUR
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :
- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : www.banquesaintolive.com

RAPPORT D'ACTIVITE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Les marchés boursiers sont restés dominés en début d'année par un optimisme qui leur a permis d'atteindre de nouveaux sommets au cours du mois de mars. Celui-ci se justifiait à la fois par une croissance économique soutenue, avec notamment l'ISM manufacturier américain et les PMI chinois en rebond, et une inflation qui confirmait son reflux sans disparaître du fait du rebond des matières premières et d'un quasi plein emploi. En Europe, les PMI sont repassés au-dessus du seuil indiquant une expansion et les conditions de crédit se sont améliorées, apportant une bouffée d'oxygène au moins temporaire au secteur immobilier. Ceci constituait toujours un environnement positif pour les entreprises qui envisageaient l'avenir avec sérénité et ont maintenu en moyenne des prévisions favorables.

Pour les banques centrales, les baisses de taux demeuraient à l'ordre du jour, quoi que potentiellement un peu retardées à partir de juin du fait d'un environnement économique plus favorable que ce qui était envisagé. Après leur remontée de janvier, les taux d'intérêt longs sont donc restés dans des marges de fluctuation étroites au premier trimestre, permettant de commencer à engranger un peu de portage sur les portefeuilles obligataires, avant de reprendre une hausse modérée début avril. Les facteurs cités plus haut rendaient en effet un peu moins plausible le retour espéré des indices de prix vers une tendance de l'ordre de 2% à court terme. Mais les chiffres d'inflation n'ont dépassé que de peu les attentes (3.8% annualisé en mars aux Etats-Unis et 4% pour les prix des services en Europe), ce qui ne remettait pas en question le scénario.

Du côté des publications, les titres liés à la consommation (luxe, loisirs…) ont sauf exception bien réagi à des chiffres en général meilleurs que prévu pour 2023, d'autant que leur parcours boursier précédent avait été pénalisé par les craintes concernant la Chine et leurs multiples relativement élevés. Les titres industriels (automobile, chimie) ont été en revanche initialement plus impactés par les craintes de ralentissement économique, avant de reprendre le leadership, notamment les équipementiers, la construction, les pétrolières et certaines financières.

Les valeurs de défense et les valeurs technologiques de croissance, les « magnifiques » américaines en particulier, ont continué à caracoler malgré un épisode de correction, le « hard » et le « soft » semblant en ce domaine avoir trouvé un moteur commun, sinon le « Graal », dans l'intelligence artificielle. A noter que la santé a bénéficié d'un relatif retour en grâce en raison notamment de la partie biotechnologie et d'un cycle de recherche qui devrait commencer à aboutir favorablement.

Les indices boursiers européens ont commencé à voir le doute s'insinuer en avril. D'une part, la vigueur de l'économie américaine a repoussé les anticipations de baisse des taux directeurs de la Réserve Fédérale au mois de septembre, entraînant une divergence avec celles concernant la BCE toujours attendue en juin. Il en a résulté une remontée des taux longs de l'ordre de 50 points de base sur le mois.

D'autre part, les résultats ont commencé à décevoir dans certains cas, ce qui a entraîné également une révision à la baisse des prévisions de BPA et une correction de l'ordre de 5% des indices boursiers. Les valeurs à P/E élevé ont été particulièrement pénalisées dans ce cas.

Un début de stabilisation s'est manifesté en fin de mois d'avril avec des chiffres d'inflation montrant toujours une tendance sous-jacente en baisse et le reflux du risque géopolitique qui a été un facteur supplémentaire de baisse des anticipations d'inflation via les matières premières.

Les marchés se sont de nouveau bien comportés en mai, grâce à des statistiques rendant un scénario de « soft-landing » américain plus réaliste. Une trajectoire d'inflation ciblée vers 2% en 2025 était aussi accréditée par les banques centrales avec la BCE qui confirmait sa baisse de taux début juin et la Réserve Fédérale qui l'envisageait toujours en fin d'été. Les taux d'intérêt longs se sont donc détendus tandis que les publications de sociétés restaient encourageantes.

Sans retrouver leurs plus hauts niveaux et tout en restant soumis aux à-coups liés à la bonne résistance de la croissance et aux incertitudes géopolitiques, les indices boursiers sont donc remontés significativement, puis ont clairement subi une cassure de tendance et de confiance suite aux élections européennes et à la dissolution de l'Assemblée Nationale par le Président Macron.

Les actions américaines, quant à elles, ont imperturbablement poursuivi leur irrésistible ascension grâce à la bonne résistance du cycle économique et à la baisse des taux longs après un indice PCE « core » qui a baissé de 2,8 à 2,6% en mai et malgré un CPI encore à 3,3% sur un an et le maintien des taux de la Réserve Fédérale. Comme en Europe, la trajectoire d'inflation vers 2% en 2025 paraissait toujours atteignable et la Réserve Fédérale pouvait probablement baisser ses taux prochainement, sans que le calendrier soit précisé, ce qui entretenait l'espoir des marchés, à la suite de la baisse de 25 points de la Banque Centrale Européenne en juin. Le S&P 500 était donc en hausse de 15% sur le semestre en dollar.

Le CAC 40 quant à lui était stabilisé avec une correction de l'ordre de 6% qui l'a ramené proche de son niveau de début d'année (-0.85% depuis le 1er janvier) après une hausse de l'ordre de 10%. Il oscillait autour de sa moyenne mobile à 200 jours sans qu'un support semble définitivement trouvé. Ceci constitue une nette divergence avec les autres marchés européens qui n'ont pour la plupart pas interrompu techniquement leur tendance haussière (Eurostoxx 50 +9.4% et Stoxx 50 +11% sur le semestre).

Les marchés obligataires ont constitué le principal facteur positif. Ils ont largement limité l'impact de l'élargissement du « spread » entre la France et l'Allemagne, avec des taux à 10 ans français revenus en fin de semestre au niveau du 10 juin et le « spread crossover » des entreprises notées BB à 3-5 ans au plus bas depuis 2021 à moins de 300 points de base.

La volatilité des marchés financiers a été comme prévu importante au cours de l'été, mais le troisième trimestre s'est soldé positivement pour la plupart des indices boursiers.

Les résultats des élections législatives en France n'ont pas donné de ligne directrice claire quant à la future politique économique du pays mais n'excluaient pas des mesures moins favorables à la croissance et une fiscalité plus pénalisante.
Côté américain, les péripéties de la politique interne (renonciation de Joe Biden au profit de Kamala Harris, attentat contre Donald Trump) n'ont pas entamé la résilience de l'économie, ni la tendance à la baisse de l'inflation. Celle-ci a permis une détente des taux directeurs de la Réserve Fédérale de 50 points de base en septembre, dépassant toutes les attentes.
En Chine, l'absence de reprise économique, notamment dans l'immobilier, a incité le gouvernement à mettre en place des mesures de relance monétaire, tant au travers des taux d'intérêt que d'énormes injections de liquidités.
Ceci a permis un rebond notable des valeurs de croissance et l'atteinte de nouveaux records pour de nombreux indices boursiers au 30 septembre, tandis que les taux d'intérêt obligataires à 10 ans baissaient d'environ 50 centimes également :
S&P 500 + 20.81% en dollars depuis le début de l'année (dont +5.53% sur le troisième trimestre), Nasdaq +21.17% en dollars, MSCI World +17% en euros, DAX +15.36% (dont +5.97% sur le troisième trimestre) et Eurostoxx 50 +10.59% (dont +2.17% sur 3 mois) .
Le Cac 40 a cessé de sous performer par rapport aux indices européens dans ce contexte mais n'a pas rattrapé son retard par rapport aux autres indices (+1.23% depuis le 1er janvier et +2.09% sur 3 mois au 30 septembre).
Il n'en reste pas moins que les incertitudes se sont ensuite nettement accrues en fin d'année 2024 et l'écart de performance entre les continents européen et américain également.
La situation est finalement particulièrement accentuée pour la France avec une sous-performance du CAC 40 de plus de 25% sur l'année par rapport au S&P 500 (-2.2% et +23.3 % respectivement) , de près de 35% pour le Nasdaq (+28.6%) et ses « Sept Magnifiques », (sans compter la hausse du dollar de plus de 5%), d'environ 20% par rapport au Nikkei (+19.2%) ou au DAX (+18.8%) et de l'ordre de 7-8 % pour les indices européens globaux (Stoxx 50 +5.2% et STOXX 600 +6%) .
Bien sûr cela s'explique en partie par les élections américaines qui ont permis à Donald Trump de se faire réélire avec une large avance et aux Républicains d'assurer leur contrôle de la Chambre des Représentants et du Sénat, ce qui laisse peu de doutes sur la mise en place d'une politique favorable à la croissance et aux entreprises américaines : réductions d'impôts, dérégulation, financées notamment par une hausse des tarifs douaniers. Les statistiques économiques (ISM, consommation, chômage, investissements, productivité) accréditent en effet une croissance du PIB encore supérieure à 2% en 2025 contre près de 3% en 2024.
En revanche, la situation est toujours moins favorable en Europe avec l'impact négatif induit sur les secteurs exportateurs aux Etats-Unis (hors effet dollar), toujours pas compensé par une reprise chinoise significative, une économie moins résiliente d'après les mêmes indicateurs ISM ou autres, des budgets 2025 difficiles à négocier, voire impossibles à voter en France et en Espagne et des dérapages inflationnistes potentiels. Ainsi, la croissance du PIB devrait difficilement dépasser 1% dans la zone euro tant cette année que l'an prochain. Pour la France, l'instabilité gouvernementale depuis la dissolution, voire la perte de contrôle et la dérive des institutions, est un facteur supplémentaire d'attentisme dans tous les domaines et notamment en matière de déficit budgétaire.
Certes les Etats-Unis ne sont pas un modèle en ce domaine, mais ceci explique la dégradation de la note souveraine française par l'agence Moody's mi-décembre à AA3. Bien que largement anticipée et ne faisant que s'aligner sur S&P et Fitch déjà en AA-, tout en restant supérieure à celles de l'Espagne et de l'Italie, cette baisse de notation ne semble qu'une étape supplémentaire dans une trajectoire que l'absence de réforme structurelle rend de plus en plus probable.
Pour le moment, les banques centrales continuent à anticiper un atterrissage de l'inflation autour de 2% en 2025, ce qui leur a permis de mettre en œuvre une politique monétaire plus accommodante (4 baisses de 25 points de base pour la BCE en 2024 avec celle de décembre et 3 pour la Réserve Fédérale dont une de 50 points de base) qui devrait se poursuivre avec 2 à 3 baisses du même ordre en Europe en 2025. Les plus récents propos de la Réserve Fédérale semblent moins « dovish », avec la crainte d'une résurgence de l'inflation, et il faudra surveiller les prochaines statistiques pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un retournement de politique. C'est le principal facteur d'optimisme pour l'an prochain, avec un possible assouplissement de la politique budgétaire allemande, rendu souhaitable par une croissance particulièrement atone dans ce pays, moteur de la zone euro sur le plan industriel.
En revanche, ceci s'est accompagné d'une remontée des taux d'intérêt longs, le 10 ans américain regagnant près de 100 points de base depuis fin septembre à 4.6% environ, l' OAT et le Bund près de 50 points de base à respectivement 3.3% et 2.4% environ. L'écart entre ces deux références souveraines a atteint 90 points de base au maximum de la crise politique française pour revenir ensuite autour de 80. Mais les « spreads » de crédit sont quasiment au même niveau que fin octobre et même qu'en début d'année, ce qui dénote la bonne santé financière des entreprises cotées en général. Les obligations d'entreprises devraient donc continuer à démontrer leur caractère défensif et sécurisant encore quelque temps (à condition de rester sur des signatures de relativement bonne qualité entre BBB et BB) .
Tout ceci s'explique par la persistance de plusieurs incertitudes.
D'une part sur un plan domestique, il a été assez compliqué de constituer un nouveau gouvernement, puis un second, et le nouvel « équilibre » de l'Assemblée Nationale ne va pas non plus faciliter son fonctionnement. En outre, la dette française va probablement continuer à augmenter ce qui pourrait finalement avoir un impact plus important sur nos « spreads ». Cela peut aussi créer des dissensions au sein de l'Europe à un moment où la Chine et la Russie affichent leurs points communs.

D'autre part, sur un plan plus général, le ralentissement économique global qui se poursuit et qui pourrait s'accentuer particulièrement en France, après la parenthèse olympique pourtant très réussie, va continuer à amener des révisions à la baisse des prévisions de croissance d'activité et autres « profit-warnings », notamment dans les secteurs industriels cycliques.
Enfin, l'interrogation persistante concernant la Bourse américaine et sa valorisation, est une autre source de volatilité qui s'est déjà particulièrement illustrée début août. Le bien-fondé de la croissance et de la valorisation n'est pas en cause comme c'était le cas au début des années 2000, mais le P/E ajusté du cycle du S&P 500 est supérieur à 30 (plus de 40 en 2000), soit environ le double de sa moyenne à long terme. Ceci obérera nécessairement le potentiel de hausse à moyen terme, comme on l'a vu sur le secteur du luxe cette année, et pourrait entraîner aussi un peu de volatilité en cas de ralentissement des perspectives plus marqué, notamment si la Chine ne réaccélère pas. Et techniquement la tendance n'est pas d'excellente qualité : les 7 premières capitalisations de la technologie du S&P 500 représentent 60% de la hausse de cette année. Autrement dit, le S&P 500 « equal weighted » a progressé de 10.9% « seulement » en 2024.
Il n'en reste pas moins que jusqu'à la fin de l'année 2023, des portefeuilles bien diversifiés, majoritairement sur des valeurs européennes et françaises de croissance, de qualité, internationales le plus souvent, et également sur le secteur de la santé au plan mondial, permettaient de dégager des performances plus qu'honorables face à un marché américain qui caracolait depuis près de 40 ans ou à des rebonds temporaires des valeurs financières et des « utilities » dès que les taux d'intérêt baissaient. De même, à l'avenir les valeurs de croissance continueront à surperformer dès lors que leur valorisation sera raisonnable au regard des perspectives.
Pour les petites et moyennes valeurs, le constat est le même mais de façon plus accentuée car elles sont plus souvent domestiques et la sélection doit donc se faire en considérant particulièrement l'exposition géographique.
Même la Bourse française a procuré des planches de salut plus que bénéfiques avec les belles performances de Accor, Alstom, Essilor-Luxottica, Hermès, Publicis, Safran, Saint Gobain et Schneider par exemple, sans compter Adidas, Ferrari ou Fresenius en Europe. Certes ceci n'a pas totalement compensé les fortes baisses du secteur du luxe ou de la plupart des autres valeurs de l'automobile.
Et il ne faut pas oublier que plus de 80 % des chiffres d'affaires des sociétés du CAC 40 en moyenne sont réalisés hors de France et plus de 50% hors d'Europe.

POLITIQUE DE GESTION

BSO MULTIGESTION termine l'année en hausse de +14,41 %. Son indice de référence, le MSCI WORLD en euros, clôture à +26,60 %. En 2024, l'écart entre le marché américain et le marché français s'est considérablement creusé. Le marché américain, stimulé par des politiques favorables à la croissance et la réélection de Donald Trump, a largement surperformé le marché français, notamment le CAC 40 qui accuse une sous-performance de 25 % par rapport au S&P 500.

En février 2024, nous avons vendu le fonds Mandarine Opportunités I, qui a terminé l'année à -10,9 %. Mi-juin, nous avons arbitré le fonds Fidelity Europe en faveur AXAWF Framlington Europe F Cap EUR, ainsi que d'un nouveau support, CM-AM Convictions Euro IC. Le fonds du Crédit Mutuel Asset Management, géré par J-L. Delhay, a confirmé sa bonne dynamique en clôturant l'année 2024 avec +4 % d'alpha par rapport au STOXX 50 NR. Enfin, nous avons arbitré fin octobre 2024 le fonds Oddo BHF Avenir Europe CI-EUR pour un autre fonds de moyennes capitalisations européennes, DNCA Invest Archer Mid Europe I, qui présente des résultats historiques plus solides ainsi qu'une meilleure dynamique récente.

Aux États-Unis, les fonds investis ont profité de la performance des valeurs de croissance. La sélection de fonds dans cette zone s'est révélée particulièrement efficace. Nous avons accompagné cette hausse en transférant légèrement une partie des investissements des fonds de croissance américains vers des fonds plus équilibrés.

Dans la zone émergente, l'allocation globale est restée stable. Toutefois, nous avons cédé Fidelity Sustainable Asia EQ et redistribué les investissements sur les deux autres fonds de la poche émergente.

La trésorerie est restée stable à 1,7% du fonds.

Le différentiel de valorisation entre actions européennes et américaines pourrait jouer en faveur d'un redressement des cours en 2025, d'autant que la majorité des revenus des sociétés du CAC 40 provient de l'étranger (plus de 80 % hors de France et plus de 60 % hors d'Europe).

La part de BSO MULTIGESTION termine l'année à 186,64 € avec un actif de 18,3 millions €.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements à l'achat sont les suivants :

Instrument financier	Quantité	Montant
AMUNDI ETF EURO	8 834	1 101 069,76 €
AWF FRAML EU F C3D	9 115	1 009 486,25 €
CM-AM Convict Eur IC	35 660	835 870,40 €
DNCA INV ARCH MC EUR	2 000	466 620,00 €
AXA FRM S EU EURAXA	3 622	431 518,86 €

Les 5 principaux mouvements à la vente sont les suivants :

Instrument financier	Quantité	Montant
ODDO-BHF A E-CIEUR	1	415 093,17 €
FID-EUR DY-YACCEUR	13 999	463 506,89 €
FID-EUR DY-YACCEUR	17 501	574 732,84 €
AXA FRM S EU EURAXA	8 622	1 009 261,32 €
Mandarine Opportunit	75	1 279 405,50 €

La société de gestion a réalisé au total sur l'exercice écoulé :
- Acquisitions : 6 426 751,39 € ;
- Cessions : 7 567 705,73 €.

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus du FIA, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

EFFET DE LEVIER

La société de gestion évalue l'effet de levier du FIA lequel est exprimé sous la forme d'un ratio entre l'exposition de ce fonds et sa valeur nette d'inventaire.

L'exposition du FIA est calculée par la société de gestion selon les méthodes suivantes :
- La méthode brute qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions intégrant la valeur convertie des instruments dérivés et en excluant notamment la valeur de la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- La méthode de l'engagement qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions, corrigée de la valeur convertie des instruments dérivés en considérant les positions de couverture ou d'exposition.

L'effet de levier par la méthode brute est de 98.39%.
L'effet de levier par la méthode de l'engagement est de 100%.

GESTION DES LIQUIDITES

Au cours de la période, la société de gestion s'est assurée de la cohérence de la stratégie d'investissement du FIA avec sa liquidité en organisant régulièrement des stress-tests sur l'actif et le passif du fonds.

Les résultats de stress-tests sont liés aux conditions de marché passées et ne constituent pas une garantie face aux conditions de marché futures. A ce jour, aucun actif du fonds ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de sa nature non liquide.

Pour évaluer le risque de liquidité de l'actif, la société de gestion utilise en conditions normales et stressées les scénarios suivants :
- Poids de l'actif net liquidable en 1 jour ou moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 7 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 30 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en plus de 30 jours.

Au 31 décembre 2024, il a été obtenu les résultats suivants :

Type de ratio	Identification du ratio	Limite	Scenario	Résultat	Statut
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤1	0%	Conditions normales	3.05%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤7	80%	Conditions normales	100%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤30	95%	Conditions normales	100%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en >30	5%	Conditions normales	0%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤1	0%	Conditions exceptionnelles	3.05%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤7	40%	Conditions exceptionnelles	100%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤30	50%	Conditions exceptionnelles	100%	Ok
Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en >30	10%	Conditions exceptionnelles	0%	Ok

Pour évaluer le risque de liquidité du passif, la société de gestion utilise les scénarios de rachats globaux suivants :

- Nombre de jours pour honorer 10% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 25% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 50% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 75% de rachats.

Au 31 décembre 2024, il a été obtenu les résultats suivants :

Type de ratio	Identification du ratio	Limite	Scenario	Résultat	Statut
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 10% de rachats	3 j	Conditions normales	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 25% de rachats	5 j	Conditions normales	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 50% de rachats	7 j	Conditions normales	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 75% de rachats	0 j	Conditions normales	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 10% de rachats	5 j	Conditions exceptionnelles	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 25% de rachats	7 j	Conditions exceptionnelles	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 50% de rachats	10 j	Conditions exceptionnelles	2 j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 75% de rachats	0 j	Conditions exceptionnelles	2 j	Ok

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant le FIA sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. Le FIA étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2024, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

RAPPORT ANNUEL 2024

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur des systèmes opérants.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation du Fonds et/ou de ses porteurs.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant le Fonds.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnels des mécanismes de contrôle interne appropriés, conçus pour garantir le respect des décisions et procédures à tous les niveaux de la société de gestion de portefeuille.

Le dispositif de conformité et de contrôle interne doit comprendre un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques de la société de gestion afin d'assurer la maîtrise des risques liés à ses activités.

La société de gestion a désigné un Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI), lequel doit disposer de l'indépendance, de l'autorité, des ressources et de l'expertise nécessaires pour remplir ses missions de façon efficace. Il doit également disposer d'un accès à toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses missions.

Pour garantir l'indépendance et l'autorité de la fonction de conformité, le RCCI est rattaché hiérarchiquement aux dirigeants effectifs de la société de gestion, qui participent à la définition et la mise en œuvre du dispositif de conformité et de contrôle interne.

Pour déterminer le programme de contrôle et la fréquence des missions de contrôle, la fonction de conformité doit adopter une approche fondée sur le risque. Chaque année, le RCCI établit un Plan de Conformité et de Contrôle Interne qui précise la nature et l'étendue des travaux récurrents en matière de contrôle de 2ème niveau interne ainsi que leurs périodicités. A titre d'exemple, les contrôles suivants sont assurés : contrôle de la documentation réglementaire des Fonds, contrôle des modalités de transmissions d'ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre en œuvre des systèmes appropriés de gestion des risques afin de détecter, mesurer, gérer et suivre de manière adaptée tous les risques relevant de chaque stratégie d'investissement des Fonds gérés et auxquels chaque Fonds est exposé ou susceptible d'être exposé.

La société de gestion établit une Politique de prévention et de gestion des risques afin de présenter, d'une part, le dispositif en vigueur et, d'autre part, les principaux risques auxquels la société de gestion est ou peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

La fonction permanente de gestion des risques dispose des moyens humains et techniques nécessaires pour exercer d'une manière efficace les activités de gestion des risques. En particulier, elle dispose d'une compétence et d'une expertise professionnelle et de systèmes et techniques adaptés à la complexité de la stratégie mise en place et aux instruments utilisés dans les Fonds gérés.

En application de la Politique d'investissement, les Fonds gérés sont susceptibles d'être exposés aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de marché, risque de liquidité, risque lié aux actions, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque en matière de durabilité, etc.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles sur les risques.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels.

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes du Fonds n'ont pas émis de « Management Letter » faisant état de commentaires et/ou de recommandations sur les sujets couverts par leur mission.

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion n'ont pas émis de « Management Letter » faisant état de commentaires et/ou de recommandations sur les systèmes de contrôle interne et sur les autres sujets couverts par leur mission.

AUTRES INFORMATIONS

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à sa Politique de meilleure sélection et de meilleure exécution, la société de gestion veille à obtenir le meilleur résultat possible grâce aux intermédiaires financiers sélectionnés.

Afin d'obtenir la meilleure exécution de ses ordres, SAINT OLIVE GESTION a mis en place la présente procédure de sélection des intermédiaires financiers qui lui permet de retenir des prestataires de qualité sur la base de différents critères objectifs :

- Prix et coût du service ;
- Organisation humaine (effectif et communication) ;
- Organisation matérielle (enregistrement et traitement) ;
- Réputation sur la classe d'actif.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Les intermédiaires financiers autorisés font l'objet d'une évaluation annuelle afin de s'assurer qu'ils disposent des agréments ainsi que des moyens humains et techniques nécessaires à l'accomplissement de leur mission. A l'occasion de cette évaluation, il est également évalué la qualité des services d'exécution qu'ils fournissent.

L'intermédiaire financier, dont l'évaluation fait apparaître une note inférieure à la moyenne, est mis en période d'observation dont la durée est fixée à cette occasion. Si, à l'issue d'une seconde évaluation, sa note est toujours inférieure à la moyenne, la société de gestion peut décider de radier l'intermédiaire financier en considérant que la qualité de service est insuffisante.

Parmi les différents modèles de financement de la recherche introduits par la directive MIF 2, la société de gestion a retenu la solution consistant à prendre à sa charge, le cas échéant, le coût des travaux relatifs à la recherche. Le coût des travaux relatifs à la recherche ne sera donc pas facturé aux Fonds gérés.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts.

Pour mémoire, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation qui naît quand l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions d'une personne est susceptible d'être influencé par un autre intérêt public ou privé distinct de celui qu'il doit défendre dans ces fonctions. Un intérêt est la source d'un avantage de quelque nature que ce soit, matériel ou immatériel, professionnel, commercial, financier ou personnel.

Un conflit d'intérêts peut se présenter notamment lors de la gestion d'un Fonds pour lequel les intérêts de la société de gestion, ceux de ses collaborateurs, des partenaires commerciaux, ou des personnes physiques ou morales qui leur sont liées directement ou indirectement, sont en concurrence avec les intérêts de ses clients ; ou plusieurs clients ont des intérêts concurrents.

Pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer, d'une part, l'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts, et d'autre part, la mise en œuvre de mesures permettant de prévenir, encadrer et de gérer, le cas échéant, les conflits d'intérêts.

Les procédures mises en place au sein de la société de gestion permettent notamment d'assurer un contrôle des situations suivantes :

- Sélection des prestataires essentiels ou importants ;
- Sélection des partenaires commerciaux ;
- Séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- Séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- Circulation des informations confidentielles ou privilégiées ;
- Etc.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des porteurs et actionnaires des Fonds gérés une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation trimestrielle des Fonds labellisés « ISR ».

Les investissements sous-jacents à ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

RISQUE DE DURABILITE ET TAXONOMIE EUROPÉENNE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des porteurs ou actionnaires des Fonds gérés une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Pour mémoire, le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le Fonds ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre une Politique de rémunération destinée à promouvoir une gestion saine, prudente et efficace afin d'éviter que la situation financière de la société de gestion soit affectée de façon préjudiciable par la rémunération versée au personnel. La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs, aux gérants de Fonds et à tous les salariés considérés comme preneurs de risque.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

Dans l'application de sa Politique de rémunération, la société de gestion considère la stratégie d'investissement, les profils de risque mais aussi les contraintes réglementaires ou contractuelles des Fonds gérés.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les Fonds gérés.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2024, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (9 au 31 décembre 2024) se sont élevés à 892 342 euros pour la partie rémunération fixe et 457 700 euros pour la partie rémunération variable.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

RESPONSABILITÉ DU RAPPORT ANNUEL

Le présent rapport annuel est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION.

La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Fonds.

La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Fonds.

SAINT OLIVE GESTION

Louis SAINT OLIVE
Gérant

Crowe

Fideliance Rhône-Alpes

9 - 13 rue des Cuirassiers
69003 Lyon
contact-fra@crowe-fideliance.fr
www.fideliance.fr

BSO MULTIGESTION

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement
Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TABLE DES MATIERES

1. OPINION 3

2. FONDEMENT DE L'OPINION 3

2.1 Référentiel d'audit 3

2.2 Indépendance 3

3. OBSERVATION 4

4. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS 4

5. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES 4

6. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS 4

7. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS 5

Mesdames, Messieurs,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif BSO MULTIGESTION, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 44 pages en plus de notre rapport, soit un total de 50 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme de placement collectif à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relative au changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement comptable ANC n°2020-07.

4. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel établit par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'organisme de placement collectif à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisme de placement collectif ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

7. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme de placement collectif.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisme de placement collectif à

poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 31 mars 2025,

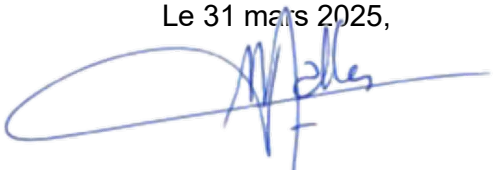

FIDELIANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes

BSO MULTIGESTION

COMPTES ANNUELS
31/12/2024

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**18 051 040,57**
OPCVM	18 051 040,57
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**18 051 040,57**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**0,00**
Comptes financiers	**317 939,05**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**317 939,05**
Total de l'actif I+II	**18 368 979,62**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	16 035 579,13
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	2 311 272,63
Capitaux propres I	**18 346 851,76**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**18 346 851,76**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 127,86
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**22 127,86**
Total Passifs : I+II+III+IV	**18 368 979,62**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	8 350,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	0,00
Sous-total produits sur opérations financières	**8 350,00**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**8 350,00**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-238 254,17
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-238 254,17**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-229 904,17**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**1 580,33**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-228 323,84**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 437 540,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-528,51
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 437 011,68**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**-7 987,29**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 429 024,39**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 151 075,65
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 151 075,65**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**-40 503,57**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 110 572,08**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**2 311 272,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif est de maximiser, sur cinq ans, la performance en recherchant à tout moment l'optimisation du couple risque/performance par une adéquation diversifiée d'actifs composée d'OPC actions françaises et/ou internationales, gérée de manière discrétionnaire. L'indicateur sert de référence à posteriori.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	17 088 909,89	21 301 419,45	16 130 481,62	16 624 476,05	18 346 851,76
Nombre de titres	105 271,00000	113 551,00000	112 380,00000	101 908,00000	98 298,00000
Valeur liquidative unitaire	162,33	187,59	143,53	163,13	186,64
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,93	3,90	10,60	4,20	14,53
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,71	-3,37	-2,95	-2,84	-2,32

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010506071 - Part BSO Multigestion : Taux de frais maximum de 2% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BSO Multigestion	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**16 624 476,05**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	536 028,54
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 171 835,99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-229 904,17
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 437 011,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 151 075,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**18 346 851,76**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 919,00000	536 028,54
Parts rachetées durant l'exercice	-6 529,00000	-1 171 835,99
Solde net des souscriptions/rachats	-3 610,00000	-635 807,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	98 298,00000	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BSO Multigestion FR0010506071	Capitalisation	Capitalisation	EUR	18 346 851,76	98 298,00000	186,64

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**0,00**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	317,94	0,00	0,00	0,00	317,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**317,94**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	317,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**317,94**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 102 542,39
LU0361794653	AWF FRAMLINGT AMER GRW EUR F C3DEC	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 423 756,80
LU0389656116	AWF FRAMLINGTON EUROP F C 3DEC	AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	983 599,65
FR0000447864	AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Actions	France	EUR	1 684 999,75
IE00BDZQR791	COMGEST GROWTH AMER-EUR Z A	COMGEST ASSET MANAGEMENT INT LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 233 518,00
IE00BD5HXD05	COMGEST GROWTH EUROPE-EUR ZR	COMGEST ASSET MANAGEMENT INT LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	1 459 401,00
FR0010979278	CPR MONETAIRE ISR Part I	CPR Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	240 198,97
FR0013384989	CM-AM SICAV - CM-AM Convictions Euro IC	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	1 090 360,80
LU1366712351	DNCA INVEST ARCHER MID CAP EUROPE I	DNCA FINANCE	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	880 050,00
LU0345362361	FIDELITY FDS-ASIA PACIFIC OPP-Y EUR CAP	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (LUX) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	357 600,00
LU0318939252	Fidelity Funds - American Growth Fund Y-Acc-USD	FIL INVESTMENT MANAGEMENT (LUX) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 530 417,55
LU0129460407	JPMF US GROWTH FUND C USD CAP.	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 284 783,29
LU0441856100	JPMORGAN FUNDS SICAV ASIA PACIFIC EQUITY FUND C CAP	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	656 042,50
LU0828466978	JPMORGAN F-US SM CP GR-C EUR	J.P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	493 542,00
LU1303940941	Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap I	MANDARINE GESTION	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	785 370,00
LU1439782225	MORGAN STAN US CORE EQUITY FUND Z	MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LTD	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	1 212 679,87

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0248185604	Schroder International Selection Fund US Large Cap C Accumul	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE)SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 632 178,00
Total						**18 051 040,57**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		**0,00**
Dettes		
	Frais de gestion fixe	22 127,86
Total des dettes		**22 127,86**
Total des créances et des dettes		**-22 127,86**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	238 254,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,34
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-228 323,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-228 323,84**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-228 323,84**

Part BSO Multigestion

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-228 323,84**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-228 323,84**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-228 323,84**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-228 323,84
Total	**-228 323,84**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 429 024,39**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 429 024,39**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 429 024,39**

Part BSO Multigestion

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 429 024,39**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 429 024,39**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 429 024,39**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 429 024,39
Total	**1 429 024,39**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			**18 051 040,57**	**98,39**
OPCVM			**18 051 040,57**	**98,39**
Gestion collective			**18 051 040,57**	**98,39**
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	8 834	1 102 542,39	6,01
AWF FRAMLINGT AMER GRW EUR F C3DEC	EUR	1 280	1 423 756,80	7,76
AWF FRAMLINGTON EUROP F C 3DEC	EUR	9 115	983 599,65	5,36
AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	EUR	1 225	1 684 999,75	9,19
CM-AM SICAV - CM-AM Convictions Euro IC	EUR	45 660	1 090 360,80	5,94
COMGEST GROWTH AMER-EUR Z A	EUR	22 700	1 233 518,00	6,72
COMGEST GROWTH EUROPE-EUR ZR	EUR	32 700	1 459 401,00	7,95
CPR MONETAIRE ISR Part I	EUR	11	240 198,97	1,31
DNCA INVEST ARCHER MID CAP EUROPE I	EUR	3 750	880 050,00	4,80
FIDELITY FDS-ASIA PACIFIC OPP-Y EUR CAP	EUR	10 000	357 600,00	1,95
Fidelity Funds - American Growth Fund Y-Acc-USD	USD	42 000	1 530 417,55	8,34
JPMF US GROWTH FUND C USD CAP.	USD	14 800	1 284 783,29	7,00
JPMORGAN FUNDS SICAV ASIA PACIFIC EQUITY FUND C CAP	EUR	3 305	656 042,50	3,58
JPMORGAN F-US SM CP GR-C EUR	EUR	2 100	493 542,00	2,69
Mandarine Funds - Mandarine Europe Microcap I	EUR	3 000	785 370,00	4,28
MORGAN STAN US CORE EQUITY FUND Z	USD	16 000	1 212 679,87	6,61
Schroder International Selection Fund US Large Cap C Accumul	EUR	4 000	1 632 178,00	8,90
Total			**18 051 040,57**	**98,39**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	18 051 040,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	317 939,05
Autres passifs (-)	-22 127,86
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**18 346 851,76**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BSO Multigestion	EUR	98 298,00000	186,64

BSO MULTIGESTION

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**16 603 379,07**	**15 920 549,66**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**16 603 379,07**	**15 920 549,66**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	16 603 379,07	15 920 549,66
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	**46 382,07**	**235 676,81**
Liquidités	46 382,07	235 676,81
TOTAL DE L'ACTIF	**16 649 761,14**	**16 156 226,47**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	16 485 680,25	15 271 156,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	428 459,38	1 191 955,56
Résultat de l'exercice (a,b)	-289 663,58	-332 630,71
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**16 624 476,05**	**16 130 481,62**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**25 285,09**	**25 744,85**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	25 285,09	25 744,85
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**16 649 761,14**	**16 156 226,47**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	10 496,00	0,00
TOTAL (1)	**10 496,00**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 545,60
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**2 545,60**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**10 496,00**	**-2 545,60**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	315 741,68	334 918,41
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-305 245,68**	**-337 464,01**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	15 582,10	4 833,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-289 663,58**	**-332 630,71**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0010506071 - Part BSO Multigestion : Taux de frais maximum de 2% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts BSO Multigestion	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**16 130 481,62**	**21 301 419,45**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	106 048,04	854 748,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 720 096,69	-994 003,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	455 855,53	1 296 148,44
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-51 491,49	-321 269,66
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	-55 453,35	51 312,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 064 378,07	-5 720 409,57
Différence d'estimation exercice N	*3 570 482,46*	*1 506 104,39*
Différence d'estimation exercice N-1	*-1 506 104,39*	*-7 226 513,96*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-305 245,68	-337 464,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**16 624 476,05**	**16 130 481,62**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 382,07	0,28
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	46 382,07	0,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 505 295,64	21,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		**0,00**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	25 285,09
TOTAL DES DETTES		**25 285,09**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-25 285,09**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	672,00000	106 048,04
Parts rachetées durant l'exercice	-11 144,00000	-1 720 096,69
Solde net des souscriptions/rachats	-10 472,00000	-1 614 048,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	101 908,00000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	315 741,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,91
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-289 663,58	-332 630,71
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-289 663,58**	**-332 630,71**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-289 663,58	-332 630,71
Total	**-289 663,58**	**-332 630,71**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	428 459,38	1 191 955,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**428 459,38**	**1 191 955,56**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	428 459,38	1 191 955,56
Total	**428 459,38**	**1 191 955,56**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	14 972 784,84	17 088 909,89	21 301 419,45	16 130 481,62	16 624 476,05
Nombre de titres	106 718,00000	105 271,00000	113 551,00000	112 380,00000	101 908,00000
Valeur liquidative unitaire	140,30	162,33	187,59	143,53	163,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,52	10,93	3,90	10,60	4,20
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,58	-2,71	-3,37	-2,95	-2,84

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AXA FRA.OPPORTUN.C FCP 4DEC	EUR	1 200	1 651 716,00	9,94
CPR MONETAIRE ISR I	EUR	15	315 268,50	1,89
MANDARINE OPPORTUNITE I FCP 4DEC	EUR	94	1 574 374,98	9,47
ODDO AVENIR EUROPE -PART B-	EUR	1,9	813 540,48	4,89
TOTAL FRANCE			**4 354 899,96**	**26,19**
IRLANDE				
COMGEST GROWTH AMER-EUR Z A	EUR	22 700	993 579,00	5,98
COMGEST GROWTH EUROPE-EUR ZR	EUR	36 500	1 614 395,00	9,71
TOTAL IRLANDE			**2 607 974,00**	**15,69**
LUXEMBOURG				
AWF FRAMLINGT AMER GRW EUR F C3DEC	EUR	1 280	1 077 772,80	6,48
AXA WORLD FUNDS FRAMLINGTON EUROPE F DISTRIBUTION EUR	EUR	5 000	538 450,00	3,24
FIDELITY FD-EUR DYN G-Y ACC	EUR	31 500	982 485,00	5,91
FIDELITY FDS-ASIA PACIFIC OPP-Y EUR CAP	EUR	10 000	332 100,00	2,00
Fidelity Funds - American Growth Fund Y-Acc-USD	USD	32 000	950 020,59	5,71
FIDELITY SOUTH EAST ASIA Y	EUR	14 000	271 040,00	1,63
JPMF US GROWTH FUND C USD CAP.	USD	27 500	1 671 417,13	10,05
JPMORGAN FUNDS SICAV ASIA PACIFIC EQUITY FUND C CAP	EUR	1 800	307 674,00	1,85
JPMORGAN F-US SM CP GR-C EUR	EUR	2 100	412 650,00	2,48
MANDARINE EUROPE MICROCAP I	EUR	3 000	754 260,00	4,54
MORGAN STAN US CORE EQUITY FUND Z	USD	16 000	883 857,92	5,32
SISF US LARGE CAP C	EUR	4 850	1 458 777,67	8,78
TOTAL LUXEMBOURG			**9 640 505,11**	**57,99**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**16 603 379,07**	**99,87**
TOTAL Organismes de placement collectif			**16 603 379,07**	**99,87**
Dettes			**-25 285,09**	**-0,15**
Comptes financiers			**46 382,07**	**0,28**
Actif net			**16 624 476,05**	**100,00**

Parts BSO Multigestion	**EUR**	**101 908,00000**	**163,13**